Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 19 (1992)
Heft: 1

Artikel: Effets de l'EEE sur la protection de l'environnement en Suisse : la protection de l'environnement de la CE est meilleure qu'on ne le croit

Autor: Cavadini, Pietro

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912700

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Effets de l'EEE sur la protection de l'environnement en Suisse

La protection de l'environnement de la CE est meilleure qu'on ne le croit

L'Europe se construit – économiquement, politiquement, mais aussi à travers les efforts entrepris pour une protection efficace de l'environnement. Située au cœur du continent, la Suisse ne peut se permettre de rester à l'écart du processus d'intégration. Le premier pas vers l'Europe, c'est l'EEE, l'Espace économique européen. Il va de soi que, malgré l'optimisme européen, la politique progressiste de la Suisse en matière de protection de l'environnement ne peut s'arrêter en route.

Alors que les avantages économiques d'une participation de la Suisse à l'intégration européenne ne sont guère contestés, beaucoup de Suissesses et de Suisses imaginent de nombreux inconvénients en matière de protection de l'environnement. La CE a la réputation d'être loin derrière notre pays dans le domaine de l'écologie.

Protection de l'environnement progressiste dans la CE

Il serait pourtant faux de croire que la politique de l'environnement de la Communauté européenne n'est pas à la hauteur. Depuis l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen, on a enregistré de grands progrès en matière de protection de l'environnement en particulier. Avant son entrée en vigueur déjà, la CE était déjà largement en avance sur la Suisse dans différents domaines. On peut citer comme exemple, les directives dites de «Seveso» concernant aussi bien les transports transfrontières de déchets que la prévention des accidents dans l'industrie, qui étaient appliquées dans la CE bien avant que la Suisse n'ait édicté une réglementation dans ce domaine. Mais aussi les prescriptions concernant l'accès de tous aux informations revêtant de l'importance pour l'environnement, les organismes ayant subi des modifications génétiques ainsi que le contrôle de l'exécution uniforme des directives sur la protection de l'environnement sont plus avancées dans la CE qu'en Suisse.

Aspects de la protection de l'environnement dans l'EEE

Quelles répercussions sur l'environnement aurait donc une participation de la Suisse à l'EEE?

Beaucoup ignorent encore que, pendant les trois ans qu'ont duré les négociations sur l'EEE, il n'a pas seulement été discuté de la libre circulation des personnes, des capitaux, des services et des biens. Les discussions étaient tout aussi véhémentes s'agissant du maintien d'un haut niveau par exemple en matière de protection de l'environnement, des consommateurs ou de la santé. De tous les pays de l'AELE, la Suisse est celui qui a été le plus strict dans ce domaine.

Le développement fulgurant et la diffusion des ordinateurs entraînent une multiplication des problèmes d'élimination des déchets. (Photo: Docuphot)

Et ce fut avec succès. Ainsi les parties contractantes s'engagent non seulement à protéger la santé, mais encore à sauvegarder la protection de l'environnement, et même à l'améliorer. Il est en outre exigé que les Etats s'engagent à défendre une utilisation économe des ressources.

Dérogations

Dans le secteur des produits, la Suisse a demandé certaines dérogations à l'obligation de reprendre le droit communautaire. Ces demandes ont pratiquement toutes été acceptées intégralement. Ainsi la CE a convenu d'un délai transitoire de deux ans pour les prescriptions sur les gaz d'échappement et le bruit des véhicules à moteur ainsi que pour les dispositions sur la classification et la désignation de substances et de produits chimiques dangereux. Pour quelques domaines, des dérogations non limitées dans le temps ont même pu être imposées, qui pourront être conservées jusqu'à ce que la CE ait harmonisé les normes quant au fond. Cela concerne notamment les limitations et les interdictions de substances et de produits portant atteinte à la couche d'ozone, pour l'amiante, le pentachlorophénol, le cadmium, la teneur en métaux lourds des piles, les engrais contenant des phosphates, etc.

Pas un îlot écologique

Les craintes de ceux qui croient que la Suisse pourrait perdre, en signant le Traité EEE, son rôle de pionnier s'agissant du développement des prescriptions de protection de l'environnement sont, pour certaines, fondées. Partout où les normes sur les produits revêtent de l'importance pour le marché intérieur, il ne sera plus possible de préserver le développement autonome de notre protection de l'environnement. Soit, mais l'idée selon laquelle la Suisse pourrait constituer un îlot écologique au sein de l'Europe est naïve. Si l'on considère l'écologie dans son ensemble, il paraît même plus efficace que la Suisse, disposant au sein de l'EEE ou même de la CE de plus de moyens en collaboration avec les autres pays de l'AELE et des Etats de la CE qui ont une politique écologique progressiste, contribue à la mise en œuvre d'une protection de l'environnement à une vaste échelle. Les prescriptions de protection de l'environnement de la CE s'appliquent en effet à un territoire de quelque 320 millions d'habitants et non plus seulement à la petite Suisse.

Pietro Cavadini
Service d'information de l'OFEFP

Succession
en Suisse:
Testament
Inventaire
Liquidation du régime matrimonial et partage de la succession
Contrat de partage d'héritage
Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21